

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MARS 2018

LN/CJ n° 2018/11

Objet de la délibération :

Mise à jour des commissions
communales

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoirs: 03

Votants : 24

Date de la convocation :
13/03/2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Etaient présents :

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, GUITARD Régine, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick.

Excusés :

POISSONNIER Philippe
DUCOUTUMANY Franck, pouvoir à M. GAUTIER
HAMARD Roland, pouvoir à B. ESTAMPE
STECK Robert, pouvoir à I. MARCHAND

Absents : CASANOVA Paulette - PHILIPPE Didier, BEAUFORT Arnaud, CHERGUI Cendrine

Secrétaire de séance : Lydie QUAGLIARELLA



Le Conseil municipal,
VU l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération n° 1/2014 du 14/04/2014 constituant les huit commissions communales,
VU les démissions survenues depuis le début du mandat,
CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour la composition de ces commissions,
CONSIDERANT que pour la bonne marche des affaires communales et une meilleure répartition des missions déléguées aux adjoints et conseillers municipaux délégués, il y a lieu de :

- supprimer la commission communale « Travaux et Gestion du domaine public et des manifestations sur le domaine public »
- de créer deux commissions : la commission « Travaux » et la commission « Gestion du domaine public, des manifestations sur le domaine public et des manifestations patriotiques »

Madame le Maire propose à l'assemblée :

- de constituer les commissions communales chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises (travail préparatoire), comme suit :

1 - Aménagement urbain/urbanisme	Vice-Président : Guy DAVID
2 - Affaires scolaires – Signalétique ville	Vice-Présidente : Béatrice BONVIN
3 - Action sociale et logement	Vice-Président : François BELHOMME
4 - Finances, Patrimoine et Personnel municipal	Vice-Présidente : Danièle BOMMER
5 - Vie culturelle	Vice-Présidente : Lydie QUAGLIARELLA
6 - Sports	Vice-Président : Jean-Paul MARCHAND
7 - Environnement, Développement durable et commerces	Vice-Présidente : Martine GAUTIER
8 - Travaux	Vice-Président : Franck DUCOUTUMANY
9 - Gestion du domaine public, des manifestations sur le domaine public et des manifestations patriotiques	Vice-Président : Jacques MATHIAU

- de désigner Madame BROUSSEAU, vice-présidente de la commission « Sécurité et Police municipale » en remplacement de Monsieur DUCOUTUMANY ;

- de supprimer la commission communale « Travaux et Gestion du domaine public et des manifestations sur le domaine public » ;
- de créer la commission « Travaux » et de désigner Monsieur Franck DUCOUTUMANY, comme vice-président ;
- de créer la commission « Gestion du domaine public, des manifestations sur le domaine public et des manifestations patriotiques » et de désigner Monsieur Jacques MATHIAU, comme vice-président ;
- de supprimer la délégation relative au système d'informations et de télécommunication et du numérique.

Accord du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés.

ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DEVANT SIEGER DANS CHAQUE COMMISSION

Une seule liste par commission ayant été présentée après appel à candidatures pour chacune des commissions, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, la nomination prend effet immédiatement.

Madame le Maire en donne, par conséquence, lecture.

PRESIDENTE : F. RAMOND

AMENAGEMENT URBAIN - URBANISME ⑧ V.Pr : G. DAVID Arnaud BEAUFORT Rosane BASSEZ Philippe POISSONNIER Flavien BLANCHARD Martine GAUTIER Franck DUCOUTUMANY Bruno ESTAMPE	AFFAIRES SCOLAIRES Signalétique Ville ⑥ V.Pte : B. BONVIN Annick LARCHER Lydie QUAGLIARELLA Claudine BROUSSEAU Simone BEULE Nathalie VAN CAPPEL	ACTION SOCIALE ET LOGEMENT ⑦ V.Pr: F. BELHOMME Simone BEULE Jean-Paul MARCHAND Cendrine CHERGUI Rosane BASSEZ Paulette CASANOVA Robert STECK	FINANCES, PATRIMOINE et PERSONNEL ⑦ V.Pte : D. BOMMER Philippe POISSONNIER Régine GUITARD Flavien BLANCHARD Guy DAVID Chantal BREVIER Robert STECK	
VIE CULTURELLE ⑦ V.Pte : L. QUAGLIARELLA Jean JOSEPH Simone BEULE Régine GUITARD Paulette CASANOVA Didier PHILIPPE Isabelle MARCHAND	SPORT ⑦ V.Pr : JP MARCHAND Didier PHILIPPE Arnaud BEAUFORT Danièle BOMMER Simone BEULE Philippe POISSONNIER Bruno ESTAMPE	ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE COMMERCES ⑦ V.Pte : M. GAUTIER Jean-Paul MARCHAND Jean JOSEPH Rosane BASSEZ Annick LARCHER Guy DAVID Roland HAMARD	TRAVAUX ⑥ V.Pt F. DUCOUTUMANY Jacques MATHIAU Béatrice BONVIN Chantal BREVIER Claudine BROUSSEAU Robert STECK	GESTION DU DOMAINE PUBLIC, DES MANIFESTATIONS SUR L'ESPACE PUBLIC ET DES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES ⑥ V.Pr : J. MATHIAU Franck DUCOUTUMANY Béatrice BONVIN Chantal BREVIER Claudine BROUSSEAU Robert STECK

Accord du Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20180319-D2018_03_11b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018
 Publication : 23/03/2018

Pour l'"autorité Compétente"
 par délégation



Fait et Délibéré à Epernon, le 19 mars 2018

Le Maire,

F. RAMOND